

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1063****24 novembre 2001****SOMMAIRE**

Activest Investmentgesellschaft Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	50979	Nascar Finance S.A., Luxembourg . . . . .	51020
Aeneas Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	51017	Nobispar, Sicav, Luxembourg . . . . .	51017
(L') Africaine de Développement S.A.H., Luxembourg . . . . .	51020	Palos S.A.H., Luxembourg . . . . .	51021
Agriconsult, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50978	Pioscor Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .	51021
Air Transport Systems Solutions S.A., Ehnen . . . . .	51012	PPE Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51014
Albrecht Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51022	Richemond Hôtels Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51024
AXA Investplus, Sicav, Luxembourg . . . . .	51016	Sen Mon Fund . . . . .	51018
AXA L Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	51015	Sind International S.A., Luxembourg . . . . .	50980
Bartolux S.A., Luxembourg . . . . .	51021	So.Ge.Fer. (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	50982
BBL Renta Cash, Sicav, Luxembourg . . . . .	51023	So.Ge.Fer. (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	50982
Betarave S.A., Luxembourg . . . . .	50986	Sofimat S.A., Luxembourg . . . . .	50981
Bieffe Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	50978	Sogefin S.A.H., Luxembourg . . . . .	51018
Bieffe Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	50978	Solania Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	50981
Bond Universalis . . . . .	51018	Stylebois S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	50982
Bonvalux S.A., Luxembourg . . . . .	51013	Süd-Ost Finanz S.A., Luxembourg . . . . .	50983
Caravel Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	51021	Süd-Ost Finanz S.A., Luxembourg . . . . .	50983
Castellucci & Delagardelle, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	50989	Sylan Holding S.A., Luxembourg . . . . .	50984
Castillon International S.A.H., Luxembourg . . . . .	51013	T.T.R S.A. . . . .	50988
Corpimago S.A., Luxembourg . . . . .	51008	Tartua, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50984
Cup Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .	51024	Temeko Holding S.A., Luxembourg . . . . .	50984
DP Tuning, S.à r.l., Bridel . . . . .	51011	Textile International S.A., Luxembourg . . . . .	50986
Eurogroupe S.A.H., Luxembourg . . . . .	51013	Theorema Holding S.A., Luxembourg . . . . .	50986
Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	51018	Torno S.A.H., Luxembourg . . . . .	50986
Flanders International S.A.H., Luxembourg . . . . .	51018	Toro Finance S.A., Luxembourg . . . . .	50987
Fondation Prince Henri - Princesse Maria Teresa, Luxembourg . . . . .	50980	Toro International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	50987
GEM-World, Sicav, Luxembourg . . . . .	51016	Transmontana Epicerie, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50987
Grandros S.A.H., Luxembourg . . . . .	51022	Tricat Europe S.A., Luxembourg . . . . .	50987
Habi S.A.H., Luxembourg . . . . .	51014	Trolux, S.à r.l., Tétange . . . . .	50988
HDC S.A., Luxembourg . . . . .	51022	Trust and Control S.A.H., Luxembourg . . . . .	50988
Héliaste Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .	51017	Two Wins Management, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50989
ING/BBL (L) Invest, Sicav, Luxembourg . . . . .	51024	Unican Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	50987
ING/BBL (L) Patrimonial, Sicav, Luxembourg . . . . .	51023	Unzen S.A.H., Luxembourg . . . . .	50989
International Racing Betting System S.A., Luxembourg . . . . .	51016	Unzen S.A.H., Luxembourg . . . . .	50989
KBC Bonds, Sicav, Luxembourg . . . . .	51015	Utac International, S.à r.l., Roodt-sur-Syre . . . . .	50988
Lobic S.A.H., Luxembourg . . . . .	51022	Vasi S.A., Luxembourg . . . . .	50989
Luna S.A.H., Luxembourg . . . . .	51014	Vegetal' Partner International S.A., Troisvierges . . . . .	50991
		Vermietungsgesellschaft Objekt 11 mbH, Luxembourg . . . . .	50981
		Vialdo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	50992
		Viva International Marketing, S.à r.l., Angelsberg . . . . .	50996

Viva International Marketing, S.à r.l., Angelsberg .	50997	West-Ost Holding Co S.A., Luxembourg-Hamm .	51004
W.J.R. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	50984	West-Ost Holding Co S.A., Luxemburg-Hamm . .	51003
W.J.R. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	50985	Wic Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51013
Wagon Corporate, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50992	Wilver S.A., Luxembourg . . . . .	51004
Wagon Corporate, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50995	Wito Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51005
Wagon Global, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51000	Wito Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51005
Wagon Global, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51003	Wito Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51005
Wagon, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50997	Zaria Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51005
Walupart S.A., Luxembourg . . . . .	51004	Zincs Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51006
Warwick Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	50982	Zincs Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51008
Watsons Water (Luxembourg) Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	50983		

**AGRICONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2980 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.  
R. C. Luxembourg B 6.597.

A l'assemblée générale extraordinaire de la S.à r.l., AGRICONSULT, les deux associés DELPA Soc. coop. et CEPAL S.A., détenant 100% du capital social, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Est nommé gérant technique, en remplacement de M. René Simon, Mme Gabriela Welsch, architecte diplômée, demeurant à Trèves.

Le gérant technique aura la signature pour tout engagement qui concerne son domaine.

Fait à Luxembourg, le 10 mai 2001.

CEPAL S.A.

*Le Conseil d'administration*

Signatures

DELPA Soc. coop.

*Le Conseil d'administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 6, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31773/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

**BIEFFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 55.133.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

(31801/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

**BIEFFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 55.133.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 mars 2001*

- La cooptation de Monsieur Serge Thill, consultant, L-Sanem en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Alain Vasseur, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Luxembourg, le 20 mars 2001.

Certifié sincère et conforme

*Pour BIEFFE LUXEMBOURG S.A.*

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 17, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31802/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

**ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxemburg, 4, rue Alphonse Weicker.  
H. R. Luxemburg B 29.979.

*Änderung des Verwaltungsreglements sämtlicher gemäß Teil I des Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen von der ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A. («die Verwaltungsgesellschaft») in der Form von fonds communs de placement verwalteten Sondervermögen*

Aufgrund der Umfirmierung der Depotbank HypoVereinsbank Luxembourg S.A. in HVB BANQUE LUXEMBOURG SOCIÉTÉ ANONYME, zum 1. Oktober 2001 hat die ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A. (die «Verwaltungsgesellschaft») mit Zustimmung der Depotbank beschlossen, das erstmals am 25. Juli 1991 im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, veröffentlichte und für die Fonds Activest Lux WeltRent, Activest Lux EuroRent Flex, Activest Lux EuroRent Kurz, Activest Lux EcoTech, Activest Lux TopEuropa, Activest Lux EuroCash Plus, Activest Lux DollarCash, Activest Lux New Horizon, Activest Lux DollarBond, Activest Lux EuropaRent, Activest Lux TopJapan, Activest Lux TopAmerika, Activest Lux Greater China, Activest Lux Emerging Rent, ALLpens-Techno-Rent, Activest Lux Osteuropa, Activest Lux TeleGlobal, Activest Lux Emerging Rent 12/2001, Activest Lux US-REITs, Activest Lux TopWelt Garantie 04/2003, New Global Emerging Markets, Activest Lux Emerging Bond, Activest Lux Europa Potential, Activest Lux Airbag Europa 03/2004, Activest Lux Bond 10/2003, Activest Lux EuropaControl 11/2005, Continental Star Garantie 9/2003, Activest Lux TrendWorld, HVB Lux Portfolio, EuroStrategie, Activest Lux YoungWorld, Activest Lux-Euro-Cash, Activest Lux-Euro-Medium-Renten, Activest Lux-Euro-Renten, Activest Lux-US-Dollar-Cash, Activest Lux-Aktien-Euro, Activest Lux-Aktien-Schweiz, VB-EuropaTop 100 Garantie 1/2002, Activest Lux Techno Control 06/2005, Activest Lux NewMarkets, ZEIT-WERTFONDS HVB Cash Plus, Activest Lux VM EuroRent, Activest Lux ContiStarControl 03/2006, Activest Lux GenerationWorld, Gamma Concept, Activest Lux GlobalStarControl 08/2006, Activest Lux GlobalValue, Activest Lux EuroKonvergenz Rent, Activest Lux EuropeWinner Control 10/2007 und Activest Lux-Aktien-Australien geltende Verwaltungsreglement, dessen letzte Änderung im Mémorial vom 26. Januar 2001 veröffentlicht wurde, in seinen Artikeln 1 und 3 zu ändern. Des Weiteren sollen Artikel 14 «Ausschüttung» und Art. 18 «Verjährung» hinsichtlich der Einlösung von Ertragscheinen um einen Absatz ergänzt werden. Der Einführung des Euro zum 1. Januar 2001 soll in Art. 17 «Auflösung der Fonds und Verschmelzung» Rechnung getragen werden.

Der geänderte Wortlaut von Artikel 1 «Allgemeines», Absatz 3, lautet wie folgt:

«Die Vermögen der Fonds, die von der HVB BANQUE LUXEMBOURG Société Anonyme, als Depotbank (die «Depotbank») verwahrt werden, sind von dem Vermögen der Verwaltungsgesellschaft getrennt gehalten.»

Der geänderte Wortlaut von Artikel 3 «Die Depotbank», Absatz 2, lautet wie folgt:

«Die HVB BANQUE LUXEMBOURG Société Anonyme, eine Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts mit Sitz in Luxemburg, wurde als Depotbank für die Verwahrung der Fondsvermögen bestellt. Sie ist ermächtigt, sämtliche Bankgeschäfte in Luxemburg zu betreiben.»

Der hinter Absatz 4 ergänzte Wortlaut von Artikel 14 «Ausschüttung» lautet wie folgt:

«Es steht jedoch im Ermessen der Verwaltungsgesellschaft, auch nach Ablauf von fünf Jahren Ausschüttungsbeträge zu Lasten des Fonds einzulösen.»

Der geänderte Wortlaut von Artikel 17 «Auflösung der Fonds und Verschmelzung», Absatz 1, lautet wie folgt:

«Jeder Fonds kann jederzeit durch die Verwaltungsgesellschaft aufgelöst werden. Eine Auflösung erfolgt zwingend, falls die Verwaltungsgesellschaft aus irgendeinem Grunde aufgelöst wird. Sie wird entsprechend den gesetzlichen Bestimmungen von der Verwaltungsgesellschaft im Mémorial und mindestens drei Tageszeitungen, welche eine angemessene Auflage erreichen, bekannt gemacht. Eine dieser Tageszeitungen muss in Luxemburg herausgegeben werden. Wenn ein Tatbestand eintritt, der zur Liquidation eines Fonds führt, werden die Ausgabe und die Rücknahme von Anteilen eingestellt. Die Depotbank wird den Liquidationserlös, abzüglich der Liquidationskosten und -honorare, auf Anweisung der Verwaltungsgesellschaft oder gegebenenfalls der von ihr oder der Depotbank im Einvernehmen mit der Aufsichtsbehörde ernannten Liquidatoren unter die Anteilhaber im Verhältnis ihrer jeweiligen Anteile verteilen. Liquidationserlöse, die zum Abschluss des Liquidationsverfahrens von Anteilhabern nicht eingefordert worden sind, werden, soweit dann gesetzlich notwendig, in Euro umgerechnet und von der Depotbank für Rechnung der berechtigten Anteilhaber nach Abschluss des Liquidationsverfahrens bei der Caisse des Consignations in Luxemburg hinterlegt, wo diese Beträge verfallen, wenn sie nicht innerhalb der gesetzlichen Frist dort angefordert werden.»

Der ergänzte Wortlaut von Artikel 18 «Verjährung» lautet wie folgt:

«Es steht jedoch im Ermessen der Verwaltungsgesellschaft, auch nach Ablauf der Vorlegungsfrist vorgelegte Ertragscheine zu Lasten des Fonds einzulösen.»

Die vorstehenden Änderungen treten am Tag der Unterzeichnung in Kraft.

Dreifach ausgefertigt in Luxemburg, den 2. November 2001.

ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

HVB BANQUE LUXEMBOURG Société Anonyme

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70207/250/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2001.

**SIND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 43.610.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(31675/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**FONDATION PRINCE HENRI - PRINCESSE MARIA TERESA,  
Etablissement d'utilité publique pour l'intégration des handicapés.**

Siège social: L-1024 Luxembourg.

Constituée par acte du notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, le 10 novembre 1981. Approuvé par arrêté grand-ducal le 18 décembre 1981. Statuts publiés au Recueil du Mémorial C n° 289 du 31 décembre 1981. Statuts modifiés le 9 juin 1993 et publiés au Recueil Spécial du Mémorial C n° 417 du 11 septembre 1993. Statuts modifiés le 12 mars 1996 et publiés au Recueil du Mémorial C n° 453 du 13 septembre 1996. Statuts modifiés le 31 mars 1999 et publiés au Recueil du Mémorial C n° 651 du 27 août 1999.

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 1999

A. BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Immobilisations corporelles .....	19.329.126	Dotations initiales .....	10.000.000
Autres créances .....	83.522	Résultats d'exercices antérieurs .....	112.482.303
Obligations .....	300.000	Dettes résultant d'achats et de prestations de services .....	385.837
Avoirs en banque .....	86.400.240		
Résultat exercice 1999 .....	16.755.252		
<b>Total .....</b>	<b>122.868.140</b>	<b>Total .....</b>	<b>122.868.140</b>

B. COMPTES DES RECETTES ET DEPENSES

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Dons divers. ....	1.636.500	Dépenses concernant l'objet de la fondation	18.170.688
Legs		Frais généraux .....	1.086.159
Intérêts sur comptes en banque. ....	2.944.816	Frais de personnel .....	1.160.738
Recettes diverses .....	20.250	Correction de valeurs .....	939.233
Excédent des dépenses sur les recettes. .	16.755.252	Excédent des recettes sur les dépenses	
<b>Total .....</b>	<b>21.356.818</b>	<b>Total .....</b>	<b>21.356.818</b>

C. BUDGET DE L'EXERCICE 2000

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Recettes diverses .....	2.500.000	Dépenses ordinaires de financement	
		- Objet de la fondation	
		Subsides et coopérations .....	4.300.000
		Projet Roumanie: part fondation .....	870.000
Intérêts sur comptes en banque. ....	2.500.000	Projet Roumanie: part dotation .....	998.788
		- Frais généraux .....	1.400.000
		- Frais de personnel .....	1.600.000
Excédent des dépenses sur les recettes. .	4.652.788	Dépenses d'investissement .....	484.000
<b>Total .....</b>	<b>9.652.788</b>	<b>Total .....</b>	<b>9.652.788</b>

Par arrêté grand-ducal du 15 février 1982, la FONDATION PRINCE HENRI - PRINCESSE MARIA TERESA a été désignée comme société pouvant recevoir des dons en espèces déductibles dans le chef des donateurs comme dépenses spéciales, dans les limites fixés à l'article 109, alinéa 1<sup>er</sup>, n° 3 de la loi concernant l'impôt sur le revenu et aux conditions prévues au règlement grand-ducal portant exécution de l'article 112, alinéa 2 de la même loi.

*Le Conseil d'Administration:*

S.A.R. la Grande-Duchesse Héritière Maria Teresa, présidente,

Anne Brasseur, Psychologue diplômée, administrateur jusqu'au 28 septembre 1999,

Roger Linster, Premier Conseiller de Gouvernement, administrateur,  
 Mill Majerus, Conseiller de Gouvernement 1<sup>ère</sup> classe, administrateur,  
 Dr Henri Metz, Neurologue, administrateur,  
 Jos. Pauly, Directeur de production e.r., administrateur,  
 Gaston Reinard, Docteur en droit, administrateur,  
 Françoise Reuter, Traductrice, administrateur,  
 Aline Schleder-Leuck, Licenciée en droit, administrateur.

*Vérificateur aux comptes:*

Armand Haas, Expert-comptable, COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Luxembourg.

Luxembourg, le 28 janvier 2000.

J. Pauly / R. Linster

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2000, vol. 538, fol. 17, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(59049/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2001.

---

**SOFIMAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 43.548.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

SOFIMAT S.A.

*Signature*

(31682/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**SOLANIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 65.000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 552, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

*Signature*

(31685/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT 11 mbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 17.572.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol.553, fol. 9, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultats reportés: . . . . .	0 EUR
- Bénéfice de l'exercice 1999: . . . . .	5.352,08 EUR
- Report à affecter: . . . . .	5.352,08 EUR

*Affectation*

- Affectation à la réserve légale: . . . . .	0 EUR
- Affectation aux réserves libres: . . . . .	0 EUR
- Dividendes distribués: . . . . .	5.352,08 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

*Signature.*

(31720/799/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 40.840.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 1, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(31683/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 40.840.

—

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 avril 2001*

Monsieur de Bernardi Angelo, Monsieur Ferroli Dante, Monsieur Polo Eugenio et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Fadini Renato est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

SO.GE.FER. (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31684/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**STYLEBOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 68.332.

—

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2001, vol. 552, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(31687/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WARWICK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 21.767.

—

L'assemblée générale de la société anonyme WARWICK HOLDINGS S.A. réunie au siège social le 14 mars 2001 a renouvelé les mandats de ses administrateurs, à savoir:

Dick Tat Sang Chiu

Tammie Suk Chong Tam

INTERPACIFIC SHIPPING INC.

ainsi que le mandat de son commissaire aux comptes, SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'ORGANISATION, Paris 17 pour la durée d'un an.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2002.

Pour extrait conforme et sincère.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol.10, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31730/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**SÜD-OST FINANZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 58.984.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

SÜD-OST FINANZ S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateurs

(31688/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**SÜD-OST FINANZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 58.984.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire*

*tenue le 30 mars 2001*

*Résolution:*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999:

Conseil d'administration

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Gianguido Caligaris, directeur de banque, demeurant à Mendrisio (Suisse), administrateur-délégué;

Simone Strocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SÜD-OST FINANZ S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31689/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WATSONS WATER (LUXEMBOURG) INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 80.855.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 2 mai 2001, que la société WATSONS WATER (EUROPE) HOLDINGS LIMITED ayant son siège social à P.O. Box 957, Offshore Incorporation Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, a cédé ses 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 de la société WATSONS WATER (LUXEMBOURG) INVESTMENTS, S.à r.l. à la société HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l. (précédemment SYMPHONIUM, S.à r.l.) ayant son siège au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

A compter de cette date, la société HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., avec siège social au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg est devenue associé unique de la société WATSONS WATER (LUXEMBOURG) INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 87, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31731/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**SYLAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 30.910.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

SYLAN HOLDING S.A.

Signature

(31691/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TARTUA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 500.000,- LUF.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 53.705.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 27 avril 2001, a décidé de transférer le siège social du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

G. Becquer

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 87, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31692/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TEMEKO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 74.869.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2001*

La démission de Madame Elisabetta Pinto de son poste d'administrateur, est acceptée et décharge lui est donnée. Est nommé administrateur en son remplacement, Monsieur Federico Innocenti, Maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 11 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

TEMEKO HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31693/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**W.J.R. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha.  
R. C. Luxembourg B 70.142.

L'an deux mille un, le trois mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme W.J.R. PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha, R.C. Luxembourg section B numéro 70.142, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 mai 1999, publié au Mémorial C numéro 620 du 18 août 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Georges Brimeyer, employé privé, demeurant à Fentange.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.



Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour :*

1.- Augmentation de capital à concurrence de 650.000,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 930.000,- EUR à 1.580.000,- EUR, par la création et l'émission de 650 actions nouvelles de 1.000,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente de l'article trois des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de six cent cinquante mille euros (650.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de neuf cent trente mille euros (930.000,- EUR) à un million cinq cent quatre-vingt mille euros (1.580.000,- EUR), par la création et l'émission de six cent cinquante (650) actions nouvelles de mille euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'augmentation de capital ci-avant décidée est réalisée de l'accord de tous les actionnaires par la société IODAS LLC, ayant son siège social à 1912 Capital Avenue, Cheyenne, WY 82001 (U.S.A.), par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible au montant de six cent cinquante mille euros (650.000,- EUR), existant à son profit et à charge de la société anonyme W.J.R. PARTICIPATIONS S.A., prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant Monsieur François David de L-1857 Luxembourg, 104, rue du Kiem, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

*«Conclusion :*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.  
Luxembourg, le 12 mars 2001.»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million cinq cent quatre-vingt mille euros (1.580.000,- EUR) divisé en mille cinq cent quatre-vingts (1.580) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois cent trente mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à la somme de 26.220.935,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Brimeyer, Hübsch, Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 2001, vol. 514, fol. 49, case 5. – Reçu 262.209 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 mai 2001.

J. Seckler.

(31738/231/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**W.J.R. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha.

R. C. Luxembourg B 70.142.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 mai 2001.

J. Seckler.

(31739/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**TEXTILE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
**(anc. LA CAFESE S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
 R. C. Luxembourg B 50.159.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire sous seing privé en date du 31 janvier 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital souscrit ainsi que le capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

A. Schwachtgen.

(31696/230/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**THEOREMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
 R. C. Luxembourg B 42.032.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 1998*

La réélection de H.J.J. Moors, Jean-Marie di Cino et PAN EUROPEAN VENTURES S.A. en tant qu'administrateurs et de ING TRUS (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes a été approuvée.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2004.

Luxembourg, le 23 mars 2001.

Certifié sincère et conforme

THEOREMA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2001, vol. 551, fol. 13, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31699/694/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TORNO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
 R. C. Luxembourg B 28.999.

L'assemblée générale ordinaire reportée, tenue en date du 9 avril 2001, a décidé de transférer le siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

G. Becquer

Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 87, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31700/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**BETARAVE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
 R. C. Luxembourg B 49.017.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange (Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 19 avril 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 avril 2001, volume 859, folio 11, case 11, que la société anonyme BETARAVE S.A., ayant son siège social à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch, constituée suivant acte notarié en date du 7 octobre 1994, publié au Mémorial C numéro 29 du 19 janvier 1995, au capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) divisé en cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (LUF 10.000,-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme BETARAVE S.A., présidée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Belvaux, le 14 mai 2001.

J.-J. Wagner.

(31796/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

---

**TORO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 13, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 68.091.

—  
Les comptes annuels au 30 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 86, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour *TORO FINANCE S.A.*

Signature

(31701/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TORO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 13, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 68.092.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 86, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour *TORO INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

Signature

(31702/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TRANSMONTANA EPICERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 120, rue de Rollingergrund.  
R. C. Luxembourg B 70.742.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2001, vol. 551, fol. 70, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2001.

Signature.

(31706/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TRICAT EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 47.228.

—  
Suite à la réunion du conseil d'administration tenu en date du 16 mars 2001 il a été décidé de transférer le siège social de la société du 3, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 87, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31707/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**UNICAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 59.401.

—  
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2001, vol. 550, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2001, a été successivement rectifié et nouvellement enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 7, case 5 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2001.

(31714/065/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3786 Tétange, 1, rue Pierre Schiltz.  
R. C. Luxembourg B 60.311.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mai 2001, vol. 319, fol. 94, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 mai 2001.

Signature.

(31708/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TRUST AND CONTROL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 24.108.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 8 mai 2001*

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de supprimer la mention de la valeur nominale des actions de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de convertir le capital social de la Société de Francs luxembourgeois en Euro au cours de change de 40,3399 Francs luxembourgeois=1 Euro ce qui induit un capital social exprimé en Euro d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euro et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euro et soixante-neuf cents (30.986,69).

Il est représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions, sans valeur nominale.

Toutes les actions ont été entièrement libérées.»

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de déléguer tous les pouvoirs à tout administrateur de la Société afin d'exécuter les résolutions prises ci-avant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TRUST AND CONTROL S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31709/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**T.T.R S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 66.174.

Le siège social de la société T.T.R S.A., établi à Luxembourg, 65, avenue de la Gare, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 avril 2001

PEDUS SERVICE, S.à r.l.

Dépt. «Pedus Office»

M. Tun Di Bari

Auditeur Interne

*Membre du Comité de Direction*

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 552, fol. 62, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31710/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**UTAC INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.395.**

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, 8, rue du Moulin.  
R. C. Luxembourg B 42.213.

Il résulte d'une résolution écrite de l'associé unique de la société UTAC INTERNATIONAL, S.à r.l., prise en mars 1999, que:

- le capital social de LUF 500.000 divisé en 500 parts sociales de LUF 1.000 chacune a été converti en Euros et que celui-ci s'élève désormais à EUR 12.395 divisé en 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 3 mai 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 552, fol. 87, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31717/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**UNZEN S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 44.510.

—  
EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 15 juin 2000 que:  
Le capital social de la société a été converti en euros avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1999 et augmenté ensuite dans le cadre de cette conversion de sorte que le capital social est fixé à un million cinq cent mille Euros (EUR 1.500.000,00).

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié pour lui donner la teneur suivante:  
«le capital social est fixé à un million cinq cent mille Euros (EUR 1.500.000,00), représenté par cent vingt et une action (121) actions sans mention de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2001, vol. 550, fol. 75, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31715/200/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**UNZEN S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 44.510.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

F. Baden.

(31716/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**TWO WINS MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 71.364.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 7, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(31713/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**VASI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 68.334.

—  
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

VASI S.A.

Signature

(31718/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**CASTELLUCCI & DELAGARDELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3236 Bettembourg, 8, rue de la Gare.

—  
STATUTS

L'an deux mille un, le neuf avril.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- Madame Marie-Rose Medinger, femme au foyer, épouse de Monsieur Claude Castellucci, demeurant à Bettembourg, 72, rue Klensch.

2.- Madame Annette José Rausch, employée privée, épouse de Monsieur Robert Delagardelle, demeurant à Bettembourg, 52, route de Peppange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de CASTELLUCCI & DELAGARDELLE, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Bettembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou mobilières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2001.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cent euros ( 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros ( 124,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

- Madame Marie-Rose Castellucci-Medinger, prédite .....	50 parts
- Madame Annette Delagardelle-Rausch, prédite .....	50 parts

Total : cent parts sociales .....	100 parts
-----------------------------------	-----------

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cent euros ( 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

**Art. 10.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

**Art. 12.** Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

**Art. 13.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

**Art. 14.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Frais*

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à quarante mille francs luxembourgeois (LUF 40.000,-).

#### *Assemblée Générale*

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à Bettembourg, 8, rue de la Gare.
- Est nommée gérante technique Madame Marie-Rose Castellucci-Medinger, prédite.
- Est nommée gérante administrative Madame Annette Delagardelle-Rausch, prédite.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérantes.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M.-R. Medinger-Castellucci, A. Rausch, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2001, vol. 859, fol. 3, case 10. – Reçu 5.002 francs.

*Le Receveur (signé):*ff Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 12 mai 2001.

C. Doerner.

(31748/209/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

**VEGETAL' PARTNER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,  
(anc. VEGETAL' PARTNER S.A.).**

Siège social: L-9952 Troisvierges, op der Lampertskaul.  
R. C. Luxembourg B 67.054.

L'an deux mille un, le douze avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VEGETAL' PARTNER S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant, en date du 22 octobre 1998, publié au Mémorial Recueil C numéro 37 du 22 janvier 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Dominique Jullien, administrateur de sociétés, demeurant à F-80110 Villers-aux-Erables, rue Basse Boulogne,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Anne-Marie Douillez, administrateur de sociétés, demeurant à F-80110 Villers-aux-Erables, rue Basse Boulogne.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour :*

1) Changement de la dénomination sociale en VEGETAL' PARTNER INTERNATIONAL S.A. et modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2) Transfert du siège social de la société de L-2163 Luxembourg, avenue Monterey numéro 29, à L-9952 Troisvierges, Op der Lampertskaul, numéro 1E, Résidence Keno et modification afférente de l'article 2 des statuts.

3) Suppression de la valeur nominale des actions.

4) Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euro avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2001, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

5) Modification afférente de l'article 5 des statuts.

6) Acceptation de la démission de deux administrateurs et décharge.

7) Acceptation de la démission de Madame Anne-Marie Douillez de sa fonction d'administrateur-délégué.

8) Nomination de deux nouveaux administrateurs.

9) Autorisation donnée au conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

10) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide que toutes les résolutions qui suivent sont prises avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2001.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en VEGETAL' PARTNER INTERNATIONAL S.A. de sorte que l'article 1<sup>er</sup> des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de VEGETAL' PARTNER INTERNATIONAL S.A.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-2163 Luxembourg, avenue Monterey numéro 29, à L-9952 Troisvierges, Op der Lampertskaul, numéro 1E, Résidence Keno de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le siège de la société est établi à Troisvierges.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euro, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

*Sixième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euro (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Septième résolution*

L'assemblée accepte la démission de 1) GOLDEN GATE PROPERTIES LTD et de 2) CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD de leurs mandats d'administrateurs et de 3) Madame Anne-Marie Douillez de son mandat d'administrateur-délégué et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de nommer nouveaux administrateurs:

- Monsieur Dominique Jullien, administrateur de sociétés, demeurant à F-80110 Villers-aux-Erables, rue Basse Boulogne,

- Monsieur Daniel Bazot, administrateur de sociétés, demeurant à F-60128 Mortefontaine, rue des Vignes, numéro 18.

L'assemblée décide que le mandat de tous les administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2006.

*Neuvième résolution*

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

*Réunion du Conseil d'Administration*

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Dominique Jullien, pré-nommé, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Jullien, B. Tassigny, A.-M. Douillez, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2001, vol. 129S, fol. 31, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 mai 2001.

G. Lecuit.

(31719/220/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**VIALDO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 47.066.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

VIALDO HOLDING S.A.

Signature

(31721/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**WAGON CORPORATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

In the year two thousand one, on the twenty-seventh of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- WAGON GLOBAL, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard Royal, 4th floor, L-2449 Luxembourg, here represented by Mr Olivier Ferres, consultant, residing at 10, rue des Prés, L-8339 Nospelt, by virtue of one proxy established on April 5, 2001.



The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the only shareholder of the limited liability company established in Luxembourg under the name of WAGON CORPORATE, S.à r.l., R.C. Luxembourg B (pending), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 14, 2001, not yet published in the Mémorial, Recueil C.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50.-) each.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. To add the following paragraph to article 2 of the by-laws:

«The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.»

2. To amend article 12 of the by-laws to give it the following wording:

«The Company is managed by a board of management, whose members need not necessarily be partners. In dealing with third parties, the board of management has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The members of the Board of management are appointed by the general meeting of partners, which fixes the term of their office. They may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of management.

The board of management may grant special powers by authentic proxy, or power of attorney by private instrument.

In case of unanimous consent expressed in writing, even if on different counterparts or by cable, telex, telecopier or any other means of communication, by all members of the board of management on the text of a resolution, it shall be referred to in the next meeting of the board of management».

3. To amend article 13 of the by-laws to give it the following wording:

«In the execution of their mandate, the members of the board of management are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.»

4. To amend article 17 of the by-laws to give it the following wording:

«At the end of each accounting year, the annual accounts are drawn up by the members of the board of management.»

5. To appoint as manager of the Company the board of management, the members of which are as follows:

- Mr David John Rivers Sleath, chartered accountant, residing at Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA;

- Mr Dionisius Bax, tax attorney, residing at Dieter Twenlaan 8, NL-2242 CS Wassenaar, The Netherlands;

- Mr Guy Harles, lawyer, residing at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

The term of office of the members of the board of management shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2001»

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolved to add the following paragraph to article 2 of the by-laws:

«**Art. 2. Paragraph 4.** The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.»

*Second resolution*

The meeting resolved to amend article 12 of the by-laws, to give it the following wording:

«**Art. 12.** The Company is managed by a board of management, whose members need not necessarily be partners. In dealing with third parties, the board of management has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The members of the Board of management are appointed by the general meeting of partners, which fixes the term of their office. They may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of management.

The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In case of unanimous consent expressed in writing, even if on different counterparts or by cable, telex, telecopier or any other means of communication, by all members of the board of management on the text of a resolution, it shall be referred to in the next meeting of the board of management.»

*Third resolution*

The meeting resolved to amend article 13 of the by-laws, to give it the following wording:

«**Art. 13.** In the execution of their mandate, the members of the board of management are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.»

*Fourth resolution*

The meeting resolved to amend article 17 of the by-laws to give it the following wording:

«**Art. 17.** At the end of each accounting year, the annual accounts are drawn up by the members of the board of management.»

*Fifth resolution*

The meeting resolved to appoint as manager of the Company the board of management, the members of which are as follows:

- Mr David John Rivers Sleath, chartered accountant, residing at Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA;

- Mr Dionisius Bax, tax attorney, residing at Pieter Twenlaan 8, NL-2242 CS Wassenaar, The Netherlands;

- Mr Guy Harles, lawyer, residing at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

The term of office of the members of the board of management shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2001.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with Us, the notary the present original deed.

**Folgt die Deutsche Übersetzung gegenwärtiger Urkunde:**

Im Jahre zweitausend und eins, am siebenundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, im Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

- WAGON GLOBAL, S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in 41, boulevard Royal, 4. Stock, L-2449 Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Olivier Ferres, Consultant, wohnhaft in 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 5. April 2001.

Vorgenannte Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und den amtierenden Notar, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben registriert zu werden.

Dieser Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchte den instrumentierenden Notar Nachstehendes wie folgt zu beurkunden:

I. Der Komparent ist der alleinige Anteilseigner der Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit dem Namen WAGON CORPORATE, S.à r.l., HR Luxemburg Nr. B (in Bearbeitung), gegründet aufgrund einer durch den amtierenden Notar erstellten Urkunde vom 14. März 2001, derzeit noch nicht veröffentlicht im Mémorial Recueil C.

II. Das Gesellschaftskapital ist auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) festgelegt; eingeteilt in zweihundert fünfzig (250) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfzig Euro (EUR 50,-).

III. Die Tagesordnung der Versammlung ist folgende:

1. Folgender Absatz wird Artikel 2 der Satzung hinzugefügt:

«Die Gesellschaft kann ebenfalls Gesellschaften, in welche sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder welche der gleichen Geschäftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredit gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.»

2. Änderung von Artikel 12 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut haben wird:

«Die Gesellschaft wird von dem Geschäftsführungsrat verwaltet deren Mitglieder nicht unbedingt Anteilseigner sein müssen.

Im Umgang mit Drittpersonen hat der Geschäftsführungsrat unter allen Umständen weitgehende Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln, und um alle Handlungen und Vorgänge im Sinne der Gesellschaft zu genehmigen.

Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates werden gewählt durch ein Gesellschafterbeschluss der die Dauer deren Mandate befristet.

Sie können jederzeit ihres Amtes enthoben werden.

Die Gesellschaft wird unter allen Umständen rechtlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift zweier Mitglieder des Geschäftsführungsrates. Der Geschäftsführungsrat kann durch Bevollmächtigung oder durch eine Prokura spezielle Befugnisse erteilen.

Bei einstimmiger Zustimmung, selbst auf separaten Dokumenten oder per Kabel, telex, Fax oder jeder anderen Art der Kommunikation, durch alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates des Textes eines Beschlusses, gilt dieser zum Datum der zuletzt gegebenen Zustimmung als angenommen, und alle Dokumente bilden zusammen das Protokoll der Sitzung, auf das sich bei der darauffolgenden Sitzung des Geschäftsführungsrates bezogen wird.»

3. Änderung von Artikel 13 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut haben wird:

«Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.»

4. Änderung von Artikel 17 der Satzung welcher, fortan folgenden Wortlaut haben wird:

«Am Ende jedes Geschäftsjahres wird die Bilanz von den Mitgliedern des Geschäftsführungsrates erstellt.»

5. Ernennung des Geschäftsführungsrates als Geschäftsführer, welche aus folgenden Mitgliedern besteht:

- Herrn David John Rivers Sleath, chartered accountant, Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA,

- Herrn Dionisius Bax, tax attorney, Pieter Twentlaan 8, 2242 CS Wassenaar, Niederlande,

- Herrn Guy Harles, lawyer, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

Das Mandat der Mitglieder des Geschäftsführungsrates endet anlässlich der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2001 beschliesst.

Nachdem obiges von der Versammlung genehmigt wurde, nimmt die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Hinzufügung des folgenden Absatzes zu Artikel 2 der Satzung:

«**Art. 2. Absatz 4.** Die Gesellschaft kann ebenfalls Gesellschaften, in welche sie eine direkt oder indirekte Beteiligung hält oder welche der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredit gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.»

*Zweiter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 12 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 12.** Die Gesellschaft wird von dem Geschäftsführungsrat verwaltet deren Mitglieder nicht unbedingt Anteilseigner sein müssen.

Im Umgang mit Drittpersonen hat der Geschäftsführungsrat unter allen Umständen weitgehende Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln, und um alle Handlungen und Vorgänge im Sinne der Gesellschaft zu genehmigen.

Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates werden gewählt durch ein Gesellschafterbeschluss der die Dauer deren Mandate befristet.

Sie können jederzeit ihres Amtes enthoben werden.

Die Gesellschaft wird unter allen Umständen rechtlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift zweier Mitglieder des Geschäftsführungsrates.

Der Geschäftsführungsrat kann durch Bevollmächtigung oder durch eine Prokura spezielle Befugnisse erteilen.

Bei einstimmiger Zustimmung, selbst auf separaten Dokumenten oder per Kabel, telex, Fax oder jeder anderen Art der Kommunikation, durch alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates des Textes eines Beschlusses, gilt dieser zum Datum der zuletzt gegebenen Zustimmung als angenommen, und alle Dokumente bilden zusammen das Protokoll der Sitzung, auf das sich bei der darauffolgenden Sitzung des Geschäftsführungsrates bezogen wird».

*Dritter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 13 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 13.** Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar».

*Vierter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 17 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 17.** Am Ende jedes Geschäftsjahres wird die Bilanz von den Mitgliedern des Geschäftsführungsrates erstellt».

*Fünfter Beschluss*

Die Versammlung beschließt den Geschäftsführungsrat als Geschäftsführer zu ernennen, welche aus folgenden Mitgliedern besteht:

- Herr David John Rivers Sleath, chartered accountant, Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA,

- Herr Dionisius Bax, tax attorney, Pieter Twentlaan 8, 2242 CS Wassenaar, Niederlande,

- Herr Guy Harles, lawyer, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxemburg,

Das Mandat der Mitglieder des Geschäftsführungsrates endet anlässlich der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2001 beschließt.

Der Unterzeichnete Notar der Englisch versteht und spricht erklärt, dass auf Antrag der Komparenten, gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Übersetzung aufgenommen wurde.

Auf Antrag derselben Komparenten und im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und der deutschen Fassung, ist der englische Text vorrangig.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten des Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde.

Signé: O. Ferres, Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 129S, fol. 46, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, er-  
teilt.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

J. Elvinger.

(31725/211/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**WAGON CORPORATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: Luxembourg.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.  
(31726/211/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**VIVA INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 19, rue de Schoos.

R. C. Luxembourg B 47.787.

L'an deux mille un, le douze avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Didrik Eiriksson, commerçant, demeurant à L-7410 Angelsberg, 19, rue de Schoos.
2. Madame Viktoria Valdimarsdottir, commerçante, demeurant à L-7410 Angelsberg, 19, rue de Schoos.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1) Qu'ils sont les seuls et unique associés actuels de la société à responsabilité limitée VIVA INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., ayant son siège social à Mamer, constituée suivant acte notarié, en date du 25 mai 1994, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Association de 1994, page 18060.

2) Aux termes de deux cessions de parts datées au 31 mars 2001, lesquelles cessions resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles, il a été cédé par

- VIVA hf. (Ltd.), société de droit islandais, ayant son siège social à 105, Reykjavik, Hofteigur, 20, Islande, à Monsieur Didrik Eiriksson, prénommé, 40 parts sociales de VIVA INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l. pour un montant de deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,- LUF);

- VIVA hf. (Ltd.), préqualifiée à Madame Viktoria Valdimarsdottir, prénommée, 40 parts sociales de VIVA INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l. pour un montant de deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,- LUF).

3) Que les cessionnaires sont devenus propriétaires des parts cédées et sont subrogés dans tous les droits et obligations de l'ancien associé attachés aux parts sociales à partir du 31 mars 2001.

4) Que Monsieur Didrik Eiriksson, en sa qualité de gérant unique, déclare accepter lesdites cessions de parts au nom et pour compte de la société et dispenser la cédante de les faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Après avoir exposé ce qui précède, les associés ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'agrèer lesdites cessions de parts sociales.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

*Troisième résolution*Les associés décident de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1 EUR en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

L'associé décide de changer la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Après cette conversion, le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze mille euros soixante-huit cents (12.394,68 EUR) représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

*Quatrième résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) sans émission de parts sociales nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

*Cinquième résolution*

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les associés actuels de la société de sorte que le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

*Sixième résolution*

Les associés décident de réintroduire une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) par part sociale.

*Septième résolution*

En conséquence de ce qui précède, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.»

Suit la traduction anglaise:

«**Art. 6.** The company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (12,500,- EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five euros (125,- EUR) each.»

*Huitième résolution*

Les associés décident de transférer le siège social à L-7410 Angelsberg, 19, rue de Schoos de sorte que le premier alinéa de l'article 4 aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le siège social est établi à Angelsberg, dans la commune de Fischbach.»

Suit la traduction anglaise:

«**Art. 4. 1<sup>st</sup> paragraph.**

The registered office is established in Angelsberg in the municipality of Fischbach.»

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de cent cinq euros trente-deux cents (105,32 EUR) est évalué à quatre mille deux cent quarante-neuf francs luxembourgeois (4.249,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Eriksson, V. Valdimarsdottir, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2001, vol. 129S, fol. 31, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 mai 2001.

G. Lecuit.

(31722/220/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**VIVA INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 19, rue de Schoos.

R. C. Luxembourg B 47.787.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 mai 2001.

G. Lecuit.

(31723/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**WAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 74.239.

In the year two thousand one, on the twenty-seventh of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- WAGON EUROPE LIMITED, having its registered office at 3100 Solihull Parkway, Birmingham Business Park, Birmingham, B37 7YN.

-WAGON GROUP, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard Royal, 4th floor, L-2449 Luxembourg, here represented by Mr Olivier Ferres, consultant, residing at 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt, by virtue of three proxies established on April 25, 2001.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing, and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the only shareholders of the limited liability company established in Luxembourg under the name of WAGON, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 74.239, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit; notary, dated February 9, 2000, published in the Mémorial, Recueil C n°361 of May, 19, 2000, amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, dated March 20, 2000 published in the Mémorial, Recueil C, n° 539 of July 27, 2000, amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, dated October 20, 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil C.

II. The Company's share capital is set at two hundred sixty seven million two hundred sixty nine thousand nine hundred Euro (EUR 267,269,900.-) divided into ten million six hundred ninety thousand seven hundred ninety-six (10,690,796) shares of twenty five Euro (EUR 25.-) each.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. To add the following paragraph to article 2 of the bylaws:

«The Company may further guarantee, grant loans or otherwise, assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.»

2. To amend article 12 of the bylaws to give it the following wording:

«The Company is managed by a board of management, whose members need not necessarily be partners. In dealing with third parties, the board of management has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The members of the Board of management are appointed by the general meeting of partners, which fixes the term of their office. They may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of management. The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument. In case of unanimous consent expressed in writing, even if on different counterparts or by cable, telex, telecopier or any other means of communication, by all members of the board of management on the text of a resolution, it shall be referred to in the next meeting of the board of management».

3. To amend article 13 of the bylaws to give it the following wording:

«In the execution of their mandate, the members of the board of management are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties».

4. To amend article 17 of the bylaws to give it the following wording:

«At the end of each accounting year, the annual accounts are drawn up by the members of the board of management.»

5. To appoint as manager of the Company the board of management, the members of which are as follows:

- Mr David John Rivers Sleath, chartered accountant, residing at Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA;

- Mr Dionisius Bax, tax attorney, residing at Pieter Twenlaan 8, NL-2242 CS Wassenaar, The Netherlands;

- Mr Guy Harles, lawyer, residing at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

The term of office of the members of the board of management shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2001»

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolved to add the following paragraph to article 2 of the bylaws:

«**Art. 2 paragraph 4.** The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.»

*Second resolution*

The meeting resolved to amend article 12 of the bylaws, to give it the following wording:

«**Art. 12.** The Company is managed by a board of management, whose members need not necessarily be partners. In dealing with third parties, the board of management has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The members of the Board of management are appointed by the general meeting of partners, which fixes the term of their office. They may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of management.

The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In case of unanimous consent expressed in writing, even if on different counterparts or by cable, telex, telecopier or any other means of communication, by all members of the board of management on the text of a resolution, it shall be referred to in the next meeting of the board of management.»

*Third resolution*

The meeting resolved to amend article 13 of the bylaws, to give it the following wording:

«**Art. 13.** In the execution of their mandate, the members of the board of management are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.»

*Fourth resolution*

The meeting resolved to amend article 17 of the bylaws to give it the following wording:

«**Art. 17.** At the end of each accounting year, the annual accounts are drawn up by the members of the board of management.»

*Fifth resolution*

The meeting resolved to appoint as manager of the Company the board of management, the members of which are as follows:

- Mr David John Rivers Sleath, chartered accountant, residing at Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA;

- Mr Dionisius Bax, tax attorney, residing at Pieter Twenlaan 8, NL-2242 CS Wassenaar, The Netherlands;

- Mr Guy Harles, lawyer, residing at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

The term of office of the members of the board of management shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2001.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, he signed together with Us, the notary the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung gegenwärtiger Urkunde:**

Im Jahre zweitausendundeins, am siebenundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, im Amtssitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

- WAGON EUROPE LIMITED, mit Gesellschaftssitz in 3100 Solihull Parkway, Birmingham Business Park, Birmingham, B37 7YN,

- WAGON GROUP, S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in 41, boulevard Royal, 4. Stock, L-2449 Luxembourg, hier vertreten durch Herrn Olivier Ferres, Consultant, wohnhaft in 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt, aufgrund dreier Vollmachten unter Privatschrift ausgestellt am 25. April 2001. Vorgenannte Vollmachten, nach nevarietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten der Komparenten und den amtierenden Notar, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben registriert zu werden.

Diese Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchten den instrumentierenden Notar Nachstehendes wie folgt zu beurkunden:

1. Die Komparenten sind die alleinige Anteilseigner der Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit dem Namen WAGON, S.à r.l., H. R. Luxemburg n° B 74.239, gegründet aufgrund einer durch Maître Gérard Lecuit, Notar, erstellten Urkunde vom 9. Februar 2000, veröffentlicht im Mémorial, Recueil C n° 361 von 19. Mai 2000, abgeändert aufgrund einer durch Maître Gérard Lecuit, Notar, erstellten Urkunde vom 20. März 2000 veröffentlicht im Mémorial, Recueil C. n° 539 vom 27. Juli 2000, abgeändert aufgrund einer durch Maître Gérard Lecuit, Notar, erstellten Urkunde vom 20. Oktober 2000, noch nicht veröffentlicht im Mémorial, Recueil C.

II. Das Gesellschaftskapital ist auf zweihundertsiebenundsechzig Millionen zweihundertneunundsechzigtausendneuhundert Euro (EUR 267.269.900,-) festgelegt; eingeteilt in zehn Millionen sechshundert neunzigtausendsebenhundertsechsunneunzig (10.690.796) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

III. Die Tagesordnung der Versammlung ist folgende:

1. Folgender Absatz wird Artikel 2 der Satzung hinzugefügt:

«Die Gesellschaft kann ebenfalls Gesellschaften, in welche sie eine direkt oder indirekte Beteiligung hält oder welche der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredit gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.»

2. Änderung von Artikel 12 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut haben wird:

«Die Gesellschaft wird von dem Geschäftsführungsrat verwaltet deren Mitglieder nicht unbedingt Anteilseigner sein müssen.

Im Umgang mit Drittpersonen hat der Geschäftsführungsrat unter allen Umständen weitgehende Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln, und um alle Handlungen und Vorgänge im Sinne der Gesellschaft zu genehmigen.

Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates werden gewählt durch ein Gesellschafterbeschluss der die Dauer deren Mandate befristet.

Sie können jederzeit ihres Amtes enthoben werden.

Die Gesellschaft wird unter allen Umständen rechtlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift zweier Mitglieder des Geschäftsführungsrates.

Der Geschäftsführungsrat kann durch Bevollmächtigung oder durch eine Prokura spezielle Befugnisse erteilen.

Bei einstimmiger Zustimmung, selbst auf separaten Dokumenten oder per Kabel, Telex, Fax oder, jeder anderen Art der Kommunikation, durch alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates des Textes eines Beschlusses, gilt dieser zum Datum der zuletzt gegebenen Zustimmung als angenommen, und alle Dokumente bilden zusammen das Protokoll der Sitzung, auf das sich bei der darauffolgenden Sitzung des Geschäftsführungsrates bezogen wird.»

3. Änderung von Artikel 13 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut haben wird.

«Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.»

4. Änderung von Artikel 17 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut haben wird:

«Am Ende jedes Geschäftsjahres wird die Bilanz von den Mitgliedern des Geschäftsführungsrates erstellt.»

Ernennung des Geschäftsführungsrates als Geschäftsführer, welcher aus folgenden Mitgliedern besteht:

- Herrn David John Rivers Sleath, chartered accountant, Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA,

- Herrn Dionisius Bax, tax attorney, Pieter Twentlaan 8, 2242 CS Wassenaar, Niederlande,

- Herrn Guy Harles, lawyer, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxemburg.

Das Mandat der Mitglieder des Geschäftsführungsrates endet anlässlich der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2001 beschliesst. Nachdem obiges von der Versammlung genehmigt wurde, nimmt die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Hinzufügung des folgenden Absatzes zu Artikel 2 der Satzung:

«**Art. 2 Absatz 4.** Die Gesellschaft kann ebenfalls Gesellschaften, in welche sie eine direkt oder indirekte Beteiligung hält oder welche der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredit gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.»

#### *Zweiter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 12 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 12.** Die Gesellschaft wird von dem Geschäftsführungsrat verwaltet deren Mitglieder nicht unbedingt Anteilseigner sein müssen.

Im Umgang mit Drittpersonen hat der Geschäftsführungsrat unter allen Umständen weitgehende Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln, und um alle Handlungen und Vorgänge im Sinne der Gesellschaft zu genehmigen.

Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates werden gewählt durch ein Gesellschafterbeschluss der die Dauer deren Mandate befristet.

Sie können jederzeit ihres Amtes enthoben werden.

Die Gesellschaft wird unter allen Umständen rechtlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift zweier Mitglieder des Geschäftsführungsrates.

Der Geschäftsführungsrat kann durch Bevollmächtigung oder durch eine Prokura spezielle Befugnisse erteilen.

Bei einstimmiger Zustimmung, selbst auf separaten Dokumenten oder per Kabel, Telex, Fax oder jeder anderen Art der Kommunikation, durch alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates des Textes eines Beschlusses, gilt dieser zum Datum der zuletzt gegebenen Zustimmung als angenommen, und alle Dokumente bilden zusammen das Protokoll der Sitzung, auf das sich bei der darauffolgenden Sitzung des Geschäftsführungsrates bezogen wird».

*Dritter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 13 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 13.** Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar».

*Vierter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 17 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 17.** Am Ende jedes Geschäftsjahres wird die Bilanz von den Mitgliedern des Geschäftsführungsrates erstellt».

*Fünfter Beschluss*

Die Versammlung beschließt den Geschäftsführungsrat als Geschäftsführer zu ernennen, welcher aus folgenden Mitgliedern bestellt:

- Herrn David John Rivers Sleath, chartered accountant, Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA.

- Herrn Dionisius Bax, tax attorney, Pieter Twentlaan 8, 2242 CS Wassenaar, Niederlande,

- Herrn Guy Harles, lawyer, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxemburg.

Das Mandat der Mitglieder des Geschäftsführungsrates endet anlässlich der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2001 beschließt

Der Unterzeichnete Notar der Englisch versteht und spricht erklärt, dass, auf Antrag der Kompartmenten, gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache gefolgt von einer deutschen Übersetzung aufgenommen wurde.

Auf Antrag derselben Kompartmenten und im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und der deutschen Fassung, ist der englische Text vorrangig.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten des Kompartmenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 129S, fol. 46, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

J. Elvinger.

(31724/211/199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**WAGON GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: Luxembourg.

In the year two thousand one, on the twenty-seventh of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- WAGON, S.à r.l., having its registered office at 41, boulevard Royal 4th Floor, L-2449 Luxembourg, here represented by Mr Olivier Ferres, consultant, residing, at 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt, by virtue of one proxy established on April 5, 2001.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed in the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the only shareholder of the limited liability company established in Luxembourg under the name of WAGON GLOBAL, S.à r.l., R. C. Luxembourg B (pending), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 14, 2001, not yet published in the Mémorial. Recueil C.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-) divided into two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50,-) each.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. To add the following paragraph to article 2 of the by-laws:

«The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.»

2. To amend article 12 of the by-laws of give it the following wording:



«The Company is managed by a board of management, whose members need not necessarily be partners. In dealing with third parties, the board of management has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The members of the Board of management are appointed by the general meeting of partners, which fixes the term of their office.

They may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of management.

The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In case of unanimous consent expressed in writing, even if on different counterparts or by cable, telex, telecopier or any other means of communication, by all members of the board of management on the text of a resolution, it shall be referred to in the next meeting of the board of management.»

3. To amend article 13 of the by-laws to give it the following wording:

«In the execution of their mandate, the members of the board of management are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.»

4 To amend article 17 of the by-laws to give it the following wording:

«At the end of each accounting year, the annual accounts are drawn up by the members of the board of management.»

5. To appoint as manager of the Company the board of management, the members of which are as follows:

- Mr David John Rivers Sleath, chartered accountant, residing at Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA;

- Mr Dionisius Bax, tax attorney, residing at Pieter Twenlaan 8, NL-2242 CS Wassenaar, The Netherlands;

- Mr Guy Harles, lawyer, residing at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

The term of office of the members of the board of management shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2001 ».

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolved to add the following paragraph to article 2 of the by-laws:

«**Art. 2. Paragraph 4.** The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.»

*Second resolution*

The meeting resolved to amend article 12 of the by-laws, to give it the following wording:

«**Art. 12.** The Company is managed by a board of management, whose members need not necessarily be partners. In dealing with third parties, the board of management has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The members of the Board of management are appointed by the general meeting of partners, which fixes the term of their office. They may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of management.

The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In case of unanimous consent expressed in writing, even if on different counterparts or by cable, telex, telecopier or any other means of communication, by all members of the board of management on the text of a resolution, it shall be referred to in the next meeting of the board of management.»

*Third resolution*

The meeting resolved to amend article 13 of the by-laws, to give it the following wording:

«**Art. 13.** In the execution of their mandate, the members of the board of management are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.»

*Fourth resolution*

The meeting resolved to amend article 17 of the by-laws to give it the following wording:

«**Art. 17.** At the end of each accounting year, the annual accounts are drawn up by the members of the board of management.»

*Fifth resolution*

The meeting resolved to appoint as manager of the Company the board of management, the members of which are as follows:

- Mr David John Rivers Sleath, chartered accountant, residing at Myton Bury, 7 Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA;

- Mr Dionisius Bax, tax attorney, residing at Pieter Twenlaan 8, NL-2242 CS Wassenaar, The Netherlands;

- Mr Guy Harles, lawyer, residing at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

The term of office of the members of the board of management shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2001.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with Us, the notary the present original deed.

### **Folgt die Deutsche Übersetzung Gegenwärtiger Urkunde:**

Im Jahre zweitausend und eins, am siebenundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, im Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

- WAGON, S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in 41, boulevard Royal, 4. Stock, L-2449 Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Olivier Ferres, Consultant, wohnhaft in 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 5. April 2001.

Vorgenannte Vollmacht, nach ne varietur-Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und den amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben registriert zu werden.

Dieser Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchte den instrumentierenden Notar Nachstehendes wie folgt zu beurkunden:

I. Der Komparent ist der alleinige Anteilseigner der Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit dem Namen WAGON GLOBAL, S.à r.l., HR Luxemburg Nr. B (in Bearbeitung), gegründet aufgrund einer durch den amtierenden Notar erstellten Urkunde vorn 14. März 2001, derzeit noch nicht veröffentlicht im Mémorial Recueil C.

II. Das Gesellschaftskapital ist auf zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) festgelegt, eingeteilt in zweihundert fünfzig (250) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfzig Euro (EUR 50,-).

III. Die Tagesordnung der Versammlung ist folgende:

1. Folgender Absatz wird Artikel 2 der Satzung hinzugefügt:

«Die Gesellschaft kann ebenfalls Gesellschaften, in welche sie eine direkt oder indirekte Beteiligung hält oder welche der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredit gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.»

2. Änderung von Artikel 12 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut tragen wird:

«Die Gesellschaft wird von dem Geschäftsführungsrat verwaltet deren Mitglieder nicht unbedingt Anteilseigner sein müssen.

Im Umgang mit Drittpersonen hat der Geschäftsführungsrat unter allen Umständen weitgehende Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln, und um alle Handlungen und Vorgänge im Sinne der Gesellschaft zu genehmigen.

Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates werden gewählt durch ein Gesellschafterbeschluss der die Dauer deren Mandate befristet.

Sie können jederzeit ihres Amtes enthoben werden.

Die Gesellschaft wird unter allen Umständen rechtlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift zweier Mitglieder des Geschäftsführungsrates. Der Geschäftsführungsrat kann durch Bevollmächtigung oder durch eine Prokura spezielle Befugnisse erteilen.

Bei einstimmiger Zustimmung, selbst auf separaten Dokumenten oder per Kabel, telex, Fax oder jeder anderen Art der Kommunikation, durch alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates des Textes eines Beschlusses, gilt dieser zum Datum der zuletzt gegebenen Zustimmung als angenommen, und alle Dokumente bilden zusammen das Protokoll der Sitzung, auf das sich bei der darauffolgenden Sitzung des Geschäftsführungsrates bezogen wird».

3. Änderung vorn Artikel 13 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut haben wird:

«Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar».

4. Änderung von Artikel 17 der Satzung welcher fortan folgenden Wortlaut haben wird:

«Am Ende jedes Geschäftsjahres wird die Bilanz von den Mitgliedern des Geschäftsführungsrates erstellt».

5. Ernennung des Geschäftsführungsrates als Geschäftsführer, welcher aus folgenden Mitgliedern besteht:

- Herrn David John Rivers Sleath, chartered accountant, Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA,
- Herrn Dionisius Bax, tax attorney, Pieter Twentlaan 8, 2242 CS Wassenaar, Niederlande,
- Herrn Guy Harles, lawyer, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Das Mandat der Mitglieder des Geschäftsführungsrates endet anlässlich der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2001 beschließt.

Nachdem obiges von der Versammlung genehmigt wurde, nimmt die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Hinzufügung des folgenden Absatzes zu Artikel 2 der Satzung:

«**Art. 2. Absatz 4.** Die Gesellschaft kann ebenfalls Gesellschaften, in welche sie eine direkt e oder indirekte Beteiligung hält oder welche der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredit gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.»

#### *Zweiter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 12 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 12.** Die Gesellschaft wird von dem Geschäftsführungsrat verwaltet deren Mitglieder nicht unbedingt Anteilseigner sein müssen.

Im Umgang mit Drittpersonen hat der Geschäftsführungsrat unter allen Umständen weitgehende Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln, und um alle Handlungen und Vorgänge im Sinne der Gesellschaft zu genehmigen.

Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates werden gewählt durch ein Gesellschafterbeschluss der die Dauer deren Mandate befristet.

Sie können jederzeit ihres Amtes enthoben werden.

Die Gesellschaft wird unter allen Umständen rechtlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift zweier Mitglieder des Geschäftsführungsrates.

Der Geschäftsführungsrat kann durch Bevollmächtigung oder durch eine Prokura spezielle Befugnisse erteilen.

Bei einstimmiger Zustimmung, selbst auf separaten Dokumenten oder per Kabel, Telex, Fax oder jeder anderen Art der Kommunikation, durch alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates des Textes eines Beschlusses, gilt dieser zum Datum der zuletzt gegebenen Zustimmung als angenommen, und alle Dokumente bilden zusammen das Protokoll der Sitzung, auf das sich bei der darauffolgenden Sitzung des Geschäftsführungsrates bezogen wird».

*Dritter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 13 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 13.** Die Mitglieder des Geschäftsführungsrates gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.»

*Vierter Beschluss*

Die Versammlung beschließt die Abänderung von Artikel 17 und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 17.** Am Ende jeden Geschäftsjahres wird die Bilanz von den Mitgliedern des Geschäftsführungsrates erstellt.»

*Fünfter Beschluss*

Die Versammlung beschließt den Geschäftsführungsrat als Geschäftsführer zu ernennen, welche aus folgenden Mitgliedern besteht:

- Herrn David John Rivers Sleath, chartered accountant, Myton Crescent, Warwick England CV34 6QA,
- Herrn Dionisius Bax, tax attorney, Pieter Twentlaan 8, 2242 CS Wassenaar, Niederlande,
- Herrn Guy Harles, lawyer, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Das Mandat der Mitglieder des Geschäftsführungsrates endet anlässlich der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2001 beschließt.

Der Unterzeichnete Notar der Englisch versteht und spricht erklärt dass auf Antrag der Komparenten gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache gefolgt von einer deutschen Übersetzung aufgenommen wurde.

Auf Antrag derselben Komparenten und im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und der deutschen Fassung, ist der englische Text vorrangig.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten des Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 129S, fol. 46, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

J. Elvinger.

(31727/211/184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**WAGON GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

(31728/211/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**WEST-OST HOLDING CO S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg-Hamm, 11, rue de Bitbourg.

H. R. Luxemburg B 47.891.

Im Jahre zweitausendeins, am elften April.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, im Amtswohnsitze zu Hesperingen.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Gesellschafter beziehungsweise deren Vertreter der Aktiengesellschaft WEST OST HOLDING CO S.A. mit Sitz zu L-7224 Walferdange, 4, rue de l'Eglise.

Die Gründungsurkunde der Gesellschaft, welche von dem amtierenden Notar, damals im Amtswohnsitze zu Mersch, am 6. Juni 1994 errichtet worden ist, wurde im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations Nummer 394 vom 13. Oktober 1994 veröffentlicht.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Luc Sunen, expert-comptable, wohnhaft zu Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Frau Irène Keilen, Privatbeamtin, wohnhaft zu Moesdorf.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzahler Frau Myriam Schmit, Privatbeamtin, wohnhaft zu Kehlen.

Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden

I. Dass die Tagesordnung folgenden Punkt begreift:

Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-7224 Walferdange, 4, rue de l'Eglise, nach L-1273 Luxembourg-Hamm, 11, rue de Bitbourg, sowie demgemässe Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 2 der Statuten.

II. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss.

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-7224 Walferdange, 4, rue de l'Eglise, nach L-1273 Luxembourg-Hamm, 11, rue de Bitbourg

Demgemäss erhält der erste Absatz von Artikel 2 der Satzung folgenden Wortlaut:

«Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg».

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt zu Hesperingen, in der Amtsstube des amtierenden Notars.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Sunnen, I. Keilen, M. Schmit, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2001, vol. 129S, fol. 21, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Hesperingen, den 7. Mai 2001.

G. Lecuit.

(31732/220/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WEST-OST HOLDING CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg-Hamm, 11, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 47.891.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 mai 2001.

G. Lecuit.

(31733/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WALUPART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 62.750.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

WALUPART S.A.

Signature

(31729/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WILVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 65.137.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol.553, fol.10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

WILVER S.A.

Signature

(31734/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**ZARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 64.165.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

ZARIA HOLDING S.A.

Signature

(31740/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WITO INVESTMENTS, Sà r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 57.543.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

Signatures

(31735/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WITO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 57.543.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a donné sa démission comme gérant de la société avec effet au 29 mars 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31736/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**WITO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 57.543.

On April 26, 2001, the manager of WITO INVESTMENTS, S.à r.l. took the following resolution:

- to convert the subscribed capital from twenty-eight thousand five hundred and forty-five Dutch guilders (NLG 28,545.-), represented by 18 preference shares A, 299 ordinary shares B and 272 preference shares C, into twelve thousand nine hundred and fifty-three euros sixteen cents (EUR 12.953,16) with effect as from January 1st, 2000.

- to increase the present converted capital by twenty-one euros eighty-four cents (EUR 21.84) to bring it to twelve thousand nine hundred and seventy-five euros (EUR 12,975.-), represented by 18 preference shares A, 229 ordinary shares B and 272 preference shares C with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-).

- to accept the subscription and payment of the increasing amount of the corporate capital by incorporation of reserves in the amount of twenty-one euro eighty-four cents (EUR 21.84) and to allocate the profit of this increase to the sole shareholder.

- to amend article 6 of the Articles of Incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The company's capital is set at twelve thousand nine hundred and seventy-five euros (EUR 12,975.-), represented by eighteen (18) preference shares A, two hundred and twenty-nine (229) ordinary shares B and two hundred and seventy-two (272) preference shares C with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-), all fully subscribed and entirely paid in.»

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Manager of WITO INVESTMENTS, S.à r.l.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 10, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31737/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

---

**ZINCS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.681.

In the year two thousand one, on the twenty seventh of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ZINCS INVESTMENTS S.A., a société anonyme, having its corporate seat at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B number 67.681, incorporated by notarial deed on the 18th of December 1998, published in the Mémorial C, n° 150 of March 9, 1999.

The meeting is chaired by Mr Olivier Ferres, Consultant, residing in 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt.

The chairman appointed as secretary Mr Nicolas Cuisset, Lawyer, residing in 19, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms. Danielle Delnoije, Lawyer, residing in 2 C, rue du 9 mai 1944, L-2112 Howald.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said attendance list will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the whole share capital of the Company, presently fixed at two hundred four million eight hundred thousand Luxembourg Francs (LUF 204,800,000) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Capital increase to the extent of seventy million seven hundred twenty four thousand Luxembourg Francs (LUF 70,724,000.-) in order to raise it from its present amount of two hundred four million eight hundred thousand Luxembourg Francs (LUF 204,800,000.-) to two hundred seventy-five million five hundred twenty-four thousand Luxembourg Francs (LUF 275,524,000.-) by the issue of seventy thousand seven hundred and twenty-four (70,724) new shares with a nominal value of one thousand Luxembourg Francs (LUF 1,000.-) each.

2. Subscription and entire payment of the additional shares in the amount of seventy million seven hundred twenty-four thousand Luxembourg Francs (LUF 70,724,000.-) by the existing shareholders in proportion to their shareholding.

3. Amendment of article five, first paragraph of the corporation's by-laws to give it the following wording:

«The corporate capital is set at two hundred seventy five million five hundred twenty-four thousand Luxembourg Francs (LUF 275,524,000.-) represented by two hundred and seventy-five thousand five hundred and twenty-four (275,524) shares of one thousand Luxembourg Francs (LUF 1,000.-) each, fully paid up.»

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolved to increase the capital to the extent of seventy million seven hundred twenty-four thousand Luxembourg Francs (LUF 70,724,000.-) in order to raise it from its present amount of two hundred four million eight hundred thousand Luxembourg Francs (LUF 204,800,000.-) to two hundred seventy-five million five hundred twenty-four thousand Luxembourg Francs (LUF 275,524,000.-) by the issue of seventy thousand seven hundred and twenty four (70,724) new shares with a nominal value of one thousand Luxembourg Francs (LUF 1,000.-) each.

*Second resolution*

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon, the shareholders declared to subscribe to the seventy thousand seven hundred and twenty four (70,724) new shares in proportion to their current shareholding.

The amount of seventy million seven hundred twenty four thousand Luxembourg Francs (LUF 70,724,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article five, first paragraph of the by-laws, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 5. First paragraph.** The corporate capital is set at two hundred seventy five million five hundred twenty-four thousand Luxembourg Francs (LUF 275,524,000.-) represented by two hundred seventy-five thousand five hundred and twenty four (275.524) shares of one thousand Luxembourg Francs (LUF 1,000.-) each, fully paid up.»

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately eight hundred thousand Luxembourg Francs (LUF 800,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède :**

L'an deux mille un, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ZINCS INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B, n° 67.681, constituée suivant acte reçu en date du 18 décembre 1998, publié au Mémorial C, n° 150 du 9 mars 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Olivier Ferres, Consultant, demeurant à 10, rue des Prés, L-8392 Nospelt.

Le président désigne comme secrétaire M. Nicolas Cuisset, Juriste, demeurant à 19 rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Melle Danielle Delnoije, Juriste, demeurant à 2 C, rue du 9 mai 1944, L-2112 Howald.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à deux cent quatre millions huit cents mille Francs Luxembourgeois (LUF 204.800.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social à concurrence de soixante-dix millions sept cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 70.724.000,-) en vue de le porter de son montant actuel de deux cent quatre millions huit cent mille Francs Luxembourgeois (LUF 204.800.000,-) à deux cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 275.524.000,-) par la création et l'émission de soixante-dix mille sept cent vingt-quatre (70.724) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille Francs Luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

2. Souscription et libération intégrale des nouvelles actions pour un montant de soixante-dix millions sept cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 70.724.000,-) par les actionnaires existants au prorata de leur participation.

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui conférer la teneur suivante.

«Le capital social est fixé à deux cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 275.524.000,-) représenté par deux cent soixante-quinze mille cinq cent vingt-quatre (275.524) actions d'une valeur nominale de mille Francs Luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, libérées intégralement.»

4. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-dix millions sept cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 70.724.000,-) en vue de le porter de son montant actuel de deux cent quatre millions huit cent mille Francs Luxembourgeois (LUF 204.800.000,-) à deux cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 275.524.000,-) par la création et l'émission de soixante-dix mille sept cent vingt-quatre (70.724) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille Francs Luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

*Deuxième résolution*

*Intervention - Souscription - Paiement*

Les actionnaires ont ensuite déclaré souscrire aux soixante-dix mille sept cent vingt-quatre (70.724) nouvelles actions en proportion de leur participation actuelle.

Le montant de soixante-dix millions sept cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 70.724.000,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-quatre mille Francs Luxembourgeois (LUF 275.524.000,-) représenté par deux cent soixante-quinze mille cinq cent vingt-quatre (275.524) actions d'une valeur nominale de mille Francs Luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, libérées intégralement.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cent mille Francs Luxembourgeois (LUF 800.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. Ferres, N. Cuisset, D. Delnoije, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2001, vol. 129S, fol. 46, case 8. – Reçu 707.240 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2001.

J. Elvinger.

(31743/211/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**ZINCS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 67.681.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.  
(31744/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2001.

**CORPIMAGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

—  
STATUTS

L'an deux mille un, le quatre mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- MAJENTEL S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

2.- CLEVERDAN S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

Les sociétés comparantes ci-avant mentionnées sub 1.- et sub 2. sont toutes deux ici représentées par Madame Marie-Line Schul, juriste, demeurant à Réhon-Heumont (France),

en vertu de deux (2) procurations sous seing privé lui délivrées à Luxembourg, le 30 avril 2001.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée CORPIMAGO S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.



La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) représenté par trois mille cinq cents (3.500) actions d'une valeur nominale de dix euros (70,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 22 juin de chaque année à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

**Art. 18.** L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs. Disposition générale

**Art. 20.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2001.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le 22 juin 2002.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit

1.- La société MAJENTEL S.A., prédésignée, mille sept cent cinquante actions . . . . .	1.750
2.- La société CLEVERDAN S.A., prédésignée, mille sept cent cinquante actions . . . . .	1.750

Total: trois mille cinq cents actions . . . . .	3.500
---	-------

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-cinq mille (35.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ soixante-dix mille francs luxembourgeois.

#### *Pro Fisco*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant du capital social souscrit fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) équivaut à la somme d'un million quatre cent onze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept francs luxembourgeois (1.411.897,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- BRYCE INVEST S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

2.- KEVIN MANAGEMENT S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

3.- Monsieur Daniel Mestre, Réviseur d'Entreprises, demeurant à Les Bordes d'Arans A-4 Ordino (Andorra).

#### *Deuxième résolution*

Est nommée aux fonctions de commissaire:

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch.

#### *Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2006.

#### *Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

## Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Daniel Mestre, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: M. L. Schul, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 mai 2001, vol. 859, fol. 30, case 9. – Reçu 14.119 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 mai 2001.

J.J. Wagner.

(31749/239/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

**DP TUNING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.

—  
STATUTS

L'an deux mille un, le sept mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- Monsieur Philippe Delepierre, commerçant, demeurant à B-4800 Lambermont, 79, rue des Combattants,

2.- Monsieur Marc Neu, employé privé, demeurant à L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Otis Claeys, comptable, demeurant à L-1135 Luxembourg, 13, avenue des Archiducs, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Bridel, le 26 avril 2001,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesdits comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet le traitement de vitrage d'automobiles et bâtiments, l'achat-vente, l'import-export et la location de voitures, l'achat-vente et l'import-export de tous produits dans le domaine de l'automobile, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de DP Tuning, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Bridel.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Philippe Delepierre, prénommé, trois cent cinquante parts sociales . . . . .	350
2.- Monsieur Marc Neu, prénommé, cent cinquante parts sociales . . . . .	150
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés sans le consentement des co-associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commencera le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille un.

**Art. 14.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de trente-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 35.000,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Le nombre des gérants est fixé à deux.

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Philippe Delepierre, prénommé, gérant technique pour toutes les activités, sauf l'achat-vente, l'import-export et la location de voitures, lequel pourra engager la société par sa seule signature,

b) Monsieur Marc Neu, gérant technique pour l'achat-vente, l'import-export et la location de voitures, lequel pourra engager la société par sa seule signature jusqu'à concurrence d'un montant de cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 50.000,-); pour les engagements qui excèdent cette valeur, la signature conjointe des deux gérants est requise.

2.- L'adresse de la société sera la suivante: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Delepierre, O. Claeys, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 9CS, fol. 7, case 7. – Reçu 5.000 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

E. Schlessler.

(31751/227/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

### **AIR TRANSPORT SYSTEMS SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5417 Ehnen, 12, rue Isidore Comes.

R. C. Luxembourg B 49.589.

#### *Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2001*

- En exécution de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale a décidé de continuer les affaires de la société.

Luxembourg, le 7 mai 2001.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 5, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31774/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2001.

**CASTILLON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.523.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 13 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (04840/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BONVALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.672.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 13 décembre 2001 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 1998, 1999, 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Suppression de la valeur nominale des actions
5. Conversion de la devise du capital social en euros, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale
6. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication
7. Divers

I (04841/795/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WIC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.337.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 17 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (04843/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUROGROUPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.759.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 13 décembre 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 mars 1999, 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Suppression de la valeur nominale des actions

6. Conversion de la devise du capital social en euros de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 607.339,13
  7. Augmentation du capital social de la société à concurrence de EUR 5.160,87 pour le porter de son montant actuel de 607.339,13 à EUR 612.500,- par incorporation de résultats reportés à due concurrence, sans création d'actions nouvelles
  8. Fixation d'une nouvelle valeur nominale à EUR 25,-; le capital est désormais fixé à EUR 612.500,- représenté par 24.500 actions de EUR 25,-
  9. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication
  10. Divers
- I (04844/795/25) Le Conseil d'Administration.
- 

**LUNA S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 27.700.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 décembre 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
  2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
  3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
  4. Suppression de la valeur nominale des actions
  5. Conversion de la devise du capital social en EUR de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 247.893,25 représenté par 10.000 actions sans désignation de valeur nominale
  6. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication subséquente
  7. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
  8. Divers
- I (04845/795/21) Le Conseil d'Administration.
- 

**HABI S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.594.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 14 décembre 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
  2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2001
  3. Affectation du résultat
  4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
  5. Nominations statutaires
  6. Divers
- I (04879/029/18) Le Conseil d'administration.
- 

**PPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.094.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 28 décembre 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale du 3 mai 2001 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (04881/029/15)

*Le Conseil d'administration.*

**KBC BONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 39.062.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

de notre société qui aura lieu le 12 décembre 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan, du compte de pertes et profits et de l'affectation des résultats au 30 septembre 2001.
3. Décharge à donner aux Administrateurs.
4. Election de ERNST & YOUNG, Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises en remplacement de DELOITTE & TOUCHE pour une période se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.
5. Divers

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Chaque action de chaque catégorie donne droit à un nombre de voix proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente dans la Sicav, en comptant l'action représentant la quotité la plus faible pour une voix et sans tenir compte des fractions de voix. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Chaque actionnaire qui souhaite être présent ou se faire représenter à cette Assemblée Générale Annuelle doit déposer ses actions au plus tard le 3 décembre 2001 aux guichets des institutions suivantes:

Au Luxembourg KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

43, boulevard Royal

L-2955 Luxembourg

En Belgique

KBC BANK NV

2, avenue du Port

B-1080 Bruxelles

CBC BANQUE S.A.

5, Grand'Place

B-1000 Bruxelles

CENTEA NV

180, Mechelsesteenweg

B-2018 Anvers

I (04892/755/35)

*Le Conseil d'Administration.*

**AXA L FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.225.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

des actionnaires de AXA L FUND, SICAV se tiendra au siège de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.F. Kennedy à Luxembourg, le vendredi 14 décembre 2001 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 septembre 2001;
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises;
3. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2001;
4. Dividende des actions de distribution;
5. Décharge aux Administrateurs;
6. Nominations statutaires;
7. Réélection du Réviseur d'Entreprises;
8. Divers.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale Annuelle, conformément à l'article 11 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs actions cinq jours au moins avant l'Assemblée Générale Annuelle au siège social, à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., ou auprès de AXA BANK BELGIUM S.A., Anvers.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (04923/584/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AXA INVESTPLUS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.830.

—  
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de AXA INVESTPLUS, SICAV se tiendra au siège de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.F. Kennedy à Luxembourg, le vendredi 14 décembre 2001 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 septembre 2001;
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises;
3. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2001;
4. Dividende des actions de distribution;
5. Décharge aux Administrateurs;
6. Nominations statutaires;
7. Réélection du Réviseur d'Entreprises;
8. Divers.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale Annuelle, conformément à l'article 11 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs actions cinq jours au moins avant l'Assemblée Générale Annuelle au siège social, à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., ou auprès de AXA BANK BELGIUM S.A., Anvers.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée Générale Annuelle ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (04924/584/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERNATIONAL RACING BETTING SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.516.

—  
Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 28 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 juillet 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (04930/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GEM-WORLD, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.710.

—  
Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav GEM-WORLD à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 12 décembre 2001 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes arrêtés au 30 septembre 2001
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.



Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (04937/755/21)

Le Conseil d'Administration.

**NOBISPAR, Investmentgesellschaft mit Variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

H. R. Luxembourg B 41.379.

Der Verwaltungsrat der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital NOBISPAR hat beschlossen, am Mittwoch, den 12. Dezember 2001 eine

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre einzuberufen.

Die Versammlung wird um 11.00 Uhr in den Geschäftsräumen der NOBIS SOCIETE DES BANQUES PRIVEES, 2, rue Jean Monnet, Luxembourg, abgehalten.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Bericht des Verwaltungsrates über das abgelaufene Geschäftsjahr 2000/2001 sowie Mitteilung über die (Wieder)Bestellung von PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2001/2002.
2. Genehmigung der Bilanz zum 30. September 2001 nebst Gewinn- und Verlustrechnung.
3. Beschlussfassung über die Gewinnverwendung.
4. Mitteilung betr. das Ausscheiden Herrn Meinerzag aus dem Verwaltungsrat und Wahl eines Nachfolgers.
5. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates.
6. Festsetzung der Vergütung für die Mitglieder des Verwaltungsrates.
7. Verschiedenes.

Die Beschlüsse werden mit der Mehrheit der anwesenden der vertretenen Anteile angenommen.

Jeder Aktionär ist berechtigt zu wählen oder Vollmacht zu erteilen. Die Vollmachtsvordrucke müssen am Sitz der Gesellschaft mindestens 24 Stunden vor der Versammlung eingegangen sein.

Die Vollmachtsvordrucke sind in den Geschäftsräumen der NOBIS SOCIETE DES BANQUES PRIVEES, 2, rue Jean Monnet, Luxembourg, erhältlich.

Luxembourg, im November 2001.

I (04947/000/28)

Der Verwaltungsrat.

**HELIASTE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 45.153.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 décembre 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 29 octobre 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (04954/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**AENEAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.250.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 14 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.  
I (04957/755/17) Le Conseil d'Administration.

---

**SOGEFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.917.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui aura lieu le 12 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:  
Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 12 octobre 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.  
II (04726/795/14) Le Conseil d'Administration.

---

**FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 34.037.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the  
EXTRAORDINARY GENERAL MEETING  
which will be held on December 10, 2001 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of October 10, 2001 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.  
II (04729/795/14) The Board of Directors.

---

**FLANDERS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 22.684.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui aura lieu le 10 décembre 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:  
Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 9 octobre 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.  
II (04730/795/14) Le Conseil d'Administration.

---

**BOND UNIVERSALIS.  
SEN MON FUND.**

Les actionnaires de BOND UNIVERSALIS (ci-après, la «Société») sont informés qu'à l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2001 le quorum de présence requis n'ayant pas été obtenu, une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
des actionnaires aura lieu le lundi 10 décembre 2001 à 14.00 heures à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal, avec l'ordre du jour suivant:

Approuver la fusion par absorption de la Société avec PAM (L), une société d'investissement à capital variable constituée sous les lois du Luxembourg et régie par la partie I de la loi du 30 mars 1988 sur les organismes de placement collectif et ayant son siège social au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

après avoir entendu

le rapport du conseil d'administration qui explique et justifie le projet de fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg, le 6 octobre 2001,

le rapport du réviseur qui est établi conformément à l'article 266 du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales préparé par la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.,

et sous réserve de l'approbation dudit projet de fusion par l'assemblée des actionnaires de PAM (L), s'il y a lieu.

Approuver ce projet de fusion comprenant l'attribution d'actions des classes concernées dans PAM (L) en échange du transfert de tous les actifs et passifs attribuables à chacune des classes d'actions de la Société à la classe d'actions correspondante établie dans PAM (L) (tel que plus amplement décrit ci-après).

Les avoirs du compartiment BOND UNIVERSALIS CLASSIC seront transférés au compartiment PAM (L) BONDS UNIVERSALIS en échange d'actions de la même classe de ce compartiment.

Les avoirs du compartiment BOND UNIVERSALIS HIGHER YIELD seront transférés au compartiment PAM (L) BONDS HIGHER YIELD en échange d'actions de la même classe de ce compartiment.

Le rapport d'échange pour les actions de la classe A, de la classe B, de la classe C et de la classe D du compartiment BOND UNIVERSALIS CLASSIC est de une action de la classe correspondante dans le compartiment PAM (L) BONDS UNIVERSALIS pour une action dans l'ancien compartiment.

Le rapport d'échange pour les actions de la classe A, de la classe B, de la classe C et de la classe D du compartiment BOND UNIVERSALIS HIGHER YIELD est de une action de la classe correspondante dans le compartiment PAM (L) BONDS HIGHER YIELD pour une action dans l'ancien compartiment.

Décider que, suite à l'émission des actions des compartiments concernés dans PAM (L) aux actionnaires de la Société, toutes les actions de la Société en émission seront annulées et que la Société sera dissoute.

Approuver que toutes les mesures seront prises par le Conseil d'Administration de PAM (L) pour l'exécution du projet de fusion qui devra devenir effectif le 11 décembre 2001.

Les documents suivants sont à la disposition des actionnaires pour inspection et des copies peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société et au siège social de PAM (L):

le projet de fusion;

les comptes annuels de la Société et de PAM (L) pour les trois derniers exercices;

les derniers rapports semi-annuels de la Société et de PAM (L) au 30 juin 2001;

le rapport des conseils d'administration de la Société et de PAM (L);

le rapport de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., relatif au projet de fusion.

Les actionnaires de SEN MON FUND (ci-après, la «Société») sont informés qu'à l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2001 le quorum de présence requis n'ayant pas été obtenu, une

#### DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires aura lieu le lundi 10 décembre 2001 à 14.30 heures à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal, avec l'ordre du jour suivant:

Approuver la fusion par absorption de la Société avec PAM (L), une société d'investissement à capital variable constituée sous les lois du Luxembourg et régie par la partie I de la loi du 30 mars 1988 sur les organismes de placement collectif et ayant son siège social au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

après avoir entendu

(i) le rapport du conseil d'administration qui explique et justifie le projet de fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg, le 6 octobre 2001,

(ii) le rapport du réviseur qui est établi conformément à l'article 266 du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales préparé par la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.,

et sous réserve de l'approbation dudit projet de fusion par l'assemblée des actionnaires de PAM (L), s'il y a lieu.

Approuver ce projet de fusion comprenant l'attribution d'actions dans PAM (L) en échange du transfert de tous les actifs et passifs attribuables à chacune des actions de la Société (tel que plus amplement décrit ci-après).

Les avoirs du compartiment SEN MON FUND-JAPANESE GROWTH seront transférés au compartiment PAM (L) EQUITIES JAPAN en échange d'actions de la même classe de ce compartiment.

Les avoirs du compartiment SEN MON FUND-GROWASIA seront transférés au compartiment PAM (L) EQUITIES ASIAN GROWTH en échange d'actions de la même classe de ce compartiment.

Le rapport d'échange pour les actions du compartiment SEN MON FUND-JAPANESE GROWTH est de une action de la classe correspondante dans le compartiment PAM (L) EQUITIES JAPAN pour une action dans l'ancien compartiment.

Le rapport d'échange pour les actions du compartiment SEN MON FUND-GROWASIA est de une action de la classe correspondante dans le compartiment PAM (L) EQUITIES ASIAN GROWTH pour une action dans l'ancien compartiment.

Décider que, suite à l'émission des actions des compartiments concernés dans PAM (L) aux actionnaires de la Société, toutes les actions de la Société en émission seront annulées et que la Société sera dissoute.

Approuver que toutes les mesures seront prises par le conseil d'administration de PAM (L) pour l'exécution du projet de fusion qui devra devenir effectif le 11 décembre 2001.

Les documents suivants sont à la disposition des actionnaires pour inspection et des copies peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société et au siège social de PAM (L):

le projet de fusion;  
 les comptes annuels de la Société et de PAM (L) pour les trois derniers exercices;  
 les derniers rapports semi-annuels de la Société et de PAM (L) au 30 juin 2001;  
 le rapport des Conseils d'Administration de la Société et de PAM (L);  
 le rapport de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., relatif au projet de fusion.

*Conditions de quorum, de vote et de participation à l'assemblée générale extraordinaire*

Les actionnaires des Sociétés sont informés que:

Aucun quorum de présence n'est requis à cette deuxième assemblée. Les résolutions seront valablement prises par une majorité des deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Un actionnaire peut participer et voter en personne à l'assemblée ou peut nommer un mandataire pour participer et voter en son nom. Ce mandataire n'a pas besoin d'être actionnaire de la société. Les procurations peuvent être obtenues au siège de la société.

Afin de participer à l'assemblée générale extraordinaire, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs actions cinq jours ouvrables avant l'assemblée auprès de PETERCAM S.A., 19, place Sainte-Gudule, B-1000 Bruxelles ou de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Les actionnaires des Sociétés sont informés que le prospectus de PAM (L) dans sa teneur après fusion est mis à la disposition des actionnaires à la BANQUE DE LUXEMBOURG.

Suite à l'opération de fusion, les détenteurs de certificats représentatifs d'actions de l'une ou de l'autre catégorie d'actions de BOND UNIVERSALIS et de SEN MON FUND devront déposer leurs certificats auprès de PETERCAM S.A., Bruxelles ou de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Luxembourg pour être échangés contre des actions de PAM (L).  
 II (04770/755/95)

---

**L'AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
 R. C. Luxembourg B 53.275.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 décembre 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (04773/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NASCAR FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
 R. C. Luxembourg B 37.494.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 décembre 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Suppression de la valeur nominale des actions
5. Conversion de la devise du capital en EUR de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 495.787,04
6. Augmentation du capital de la société à concurrence de EUR 4.212,96 pour le porter de son montant actuel de EUR 495.787,04 à EUR 500.000 par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles
7. Fixation d'une nouvelle valeur nominale à EUR 25,-; le capital est désormais fixé à EUR 500.000, représenté par 20.000 actions de EUR 25 chacune
8. Autorisation donnée à 2 administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication
9. Divers

II (04774/795/23)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PALOS S.A., Holdingaktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.  
H. R. Luxemburg B 48.088.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

die am 5. Dezember 2001 um 9.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

*Tagesordnung:*

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 30. Juni 2001
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Beschlussfassung über die mögliche Auflösung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Gesellschaften
5. Verschiedenes.

II (04775/795/16)

Der Verwaltungsrat.

**BARTOLUX S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxemburg, 4, rue Michel Welter.  
R. C. Luxemburg B 37.296.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 décembre 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (04776/795/15)

Le Conseil d'Administration.

**PIOSCOR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**  
Registered office: Luxemburg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxemburg B 37.753.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on December 4, 2001 at 9.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Cancellation of the share's par value
5. Conversion of the currency of the corporate capital into EUR to have the corporate capital henceforth fixed at EUR 31.764,61, represented by 700 shares without any par value
6. Authorisation given to two directors to put the articles of incorporation in accordance with the resolutions taken above, to draft the coordinated articles of incorporation and to proceed to their publication
7. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
8. Miscellaneous.

II (04777/795/21)

The Board of Directors.

**CARAVEL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxemburg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxemburg B 37.372.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 décembre 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (04779/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HDC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.398.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 décembre 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (04780/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALBRECHT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.743.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 décembre 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (04786/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LOBIC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 22.901.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 4 décembre 2001 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 octobre 2001, et affectation du résultat.
3. Décision sur la continuation de l'activité de la société conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 octobre 2001.
5. Divers.

II (04800/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GRANDROS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 23.321.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 décembre 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 juillet 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (04802/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BBL RENTA CASH, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 29.765.

Les actionnaires sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, le lundi 3 décembre 2001 à 14.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 30 septembre 2001.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN ou de la BBL, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (04860/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ING/BBL (L) PATRIMONIAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 24.401.

Les actionnaires sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, le lundi 3 décembre 2001 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 30 septembre 2001.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

L'Assemblée Générale ordinaire entérinera également la proposition du Conseil d'Administration, de fusionner au sein du compartiment Euro les compartiments France, Germany, Italy, Netherlands et Belgium.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN ou de la BBL, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (04861/755/23)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ING/BBL (L) INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 44.873.

Les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, le lundi 3 décembre 2001 à 14.45 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 30 septembre 2001.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN ou de la BBL, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (04862/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**CUP INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 30.934.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 3 décembre 2001 à 15.00 heures au siège social avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04863/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**RICHEMOND HOTELS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 73.951.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement en date du 3 décembre 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000; affectation des résultats;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Ratification des rémunérations des administrateurs;
5. Divers.

II (04867//15)

*Le Conseil d'Administration.*